Seine-Saint-Denis : Abdallah Miladi, un clandestin tunisien multirécidiviste, jugé aux assises pour avoir tué Maxime Rendu, un ingénieur de 23 ans, lors d'un festival techno (MàJ : 18 ans requis)

05/04/2022 à 18h27



05/04/22

Le parquet de Bobigny a requis mardi 5 avril 18 ans de réclusion criminelle à l'encontre d'un homme accusé d'avoir tué un jeune, dont le corps a été repêché dans le canal de l'Ourcq, en le dépouillant à la sortie d'un festival techno à Paris en 2016.

(…) Le Figaro

22/03/22

La cour d’assises de Seine-Saint-Denis juge depuis ce lundi un homme de 35 ans accusé d’avoir tué un jeune, dont le corps a été repêché dans le canal de l’Ourcq, en le dépouillant à la sortie d’un festival techno à Paris en 2016.

Dans la nuit du 17 au 18 décembre 2016, Maxime Rendu, un ingénieur de 23 ans, disparaît à la sortie d’un festival de musique organisé dans une halle en bordure du parc de la Villette, dans le XIXe arrondissement de Paris. Venu en compagnie d’amis, le jeune homme est perdu de vue par ces derniers en arrivant au festival, peu avant minuit. Vers 01H00 du matin, la vidéosurveillance montre la victime, qui a consommé de l’ecstasy, ressortir du lieu des festivités.

En état de décomposition, le cadavre est repêché dans le canal de l’Ourcq, sous les voies du boulevard périphérique. La nuit-même de sa disparition, la carte bancaire de la victime est avalée par un distributeur des environs, après trois mauvais codes lors de tentatives pour retirer 120 euros.

Récupérée par les enquêteurs, la carte finit par révéler l’ADN d’un Tunisien en situation irrégulière en France, connu de la justice sous différents alias pour de multiples faits de violence dans le quartier de La Villette.

Interpellé à l’été 2019, Abdallah Miladi reconnaît avoir rencontré Maxime Rendu cette nuit-là mais dément l’avoir tué, expliquant ne frapper “*que les Arabes et les Noirs, pas les Français*“.

(…) La Provence